

Extrait de l'allocution de Jean Minjot, prononcée en février 1957 à Audincourt à l'occasion de l'inauguration d'un groupe scolaire

[...] Je crois en l'école laïque : je crois en sa nécessité, en son efficacité, je crois en son avenir. Elle a été, elle doit rester le pilier de notre démocratie. Elle pénètre l'enfant — par l'exemple vivant qu'elle lui donne — du sentiment de l'égalité, du respect de la liberté. S'asseoir sur les bancs de l'école laïque, c'est apprendre que sont parfaitement respectables et respectées les divergences de races, de philosophie, de religions, que la liberté est un droit, qu'elle est un devoir ; que la liberté et l'égalité autorisent l'esprit critique, nécessitent la tolérance et permettent la fraternité. L'école laïque a fait la force de notre pays en lui enseignant les valeurs universelles de la raison et de la morale qui unissent tous les hommes en leur révélant ce qui leur est commun à tous, en leur donnant l'amour de la liberté avec le respect des droits. [...] Seule elle peut, en permettant cette diversité qui est l'expression même de notre liberté, assurer un accord profond entre les Français, un accord qui repose précisément sur le respect des autres, sur le respect des divergences qui n'empêchent pas d'être unis dans des convictions communes à tous parce qu'elles sont simplement humaines. Pour vouloir bien servir son pays, il faut l'aimer — il faut sentir l'union étroite de tous les citoyens et leur solidarité. Et ce sont bien là deux grands enseignements de l'école communale. C'est bien là sa grande vocation. [...] La réforme de l'enseignement n'aura pleinement accompli son but que si le plus grand nombre d'entre eux [les enfants], au sortir de leurs études, sont prêts pour vivre la grande aventure du XXe siècle, s'ils ont le sentiment que la société n'est pas foncièrement ni définitivement injuste et qu'il vaut pour eux la peine à leur tour de lutter comme nous l'avons fait pour un monde où il y ait plus de justice » [...]

Le Comtois, 25 février 1957.